



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

Réunion ordinaire du Conseil d'administration Le 11 septembre 2024 Par Zoom

Procès-verbal

Présences Alexandre Labelle, Laurianne Champagne-Tremblay, Heather Coffin, Daisy J Lopez, Martine Iradukunda, Sylvie Cormier

Employée Mireille Péloquin, directrice désignée

1. Bienvenue

Alexandre souhaitera la bienvenue. La réunion débute à 19h38.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2024 et proposition courriel
4. Rapport de la trésorière
 - a. Rapport financier au 30 juin 2024
 - b. Placement en GIC
 - c. Expansion AAE GR
 - i. Révision budget
 - ii. Frais FPFA
 - d. Ajustement cout de la vie pour employés de 10 ans et plus
 - e. Fermeture Belle Nature
5. Vérification
6. AGA
7. Casino
8. Compte de banque CEPP
9. Infrastructure Gabrielle-Roy
10. Rapports des coordonnateurs
11. Rapport de la direction
 - a. Fermeture Belle Nature et excès de meubles
 - b. Sous-sol Gabrielle-Roy
 - c. Inscriptions
12. Varia
13. Date de la prochaine rencontre
14. Fin de la rencontre

**Proposition de l'adoption de l'ordre du jour.
Adoptée**



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

3. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2024 et proposition courriel

Une proposition pour augmenter le budget pour le projet d'expansion du service Avant et après écoles du CEPP à Gabrielle Ro a été votée par courriel.

Sylvie Cormier, appuyée par Martine Iradukunda, propose d'accorder un supplément de 2 000\$, soit un budget total de 6 000\$ pour l'expansion du service Avant et après école à Gabrielle Roy.
Adoptée

Proposition de l'adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2024 et de la proposition du 29 juillet 2024.

Adoptée

4. Rapport de la trésorière

- a) Le rapport financier du 30 juin 2024 est dans le Drive. Selon la trésorière, nous avons eu une belle année fiscale. Il y a quelques détails que nous souhaitons encore vérifier avec la FPFA, mais tout est en ordre. Les questions concernent surtout la prévision des budgets pour les années futures.

Nous sommes à 100 % de l'année écoulée.

Proposition de l'adoption du rapport financier en date du 30 juin 2024.

Adoptée

- b) Placement en GIC

Depuis février, le compte bancaire principal du CEPP ne cesse d'augmenter ce qui est largement dû au fait que le gouvernement avance les fonds d'Affordability en début de mois et fait un ajustement au 15 du mois suivant. Nous constatons que le seuil le plus bas depuis février est d'environ 233 000 \$. Présentement, il y a environ 435 000 \$, soit le solde le plus bas entre juin et septembre 2024.

Nous avons fait des recherches comparatives entre Servus Credit Union et Investors Group (conseillère financière Mélissa Loiselle). Le CEPP avait anciennement (durant la subvention de la garderie à 25 \$ par jour) investi avec Investors et avait été bien satisfaits des résultats. Investors offre un taux plus élevé que Servus (4,5 % contre 3,0 %).

Mireille recommande de placer 200 000 \$ dans un GIC d'un terme d'un an avec Investors Group. Ces fonds seront gelés pendant 12 mois. Mélissa dit que les taux pour un an sont plus élevés que ceux pour deux ans ou plus, car on prévoit une baisse des taux d'intérêt.



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

**Proposition de placer 200 000\$ dans un GIC d'un terme d'un an avec Investors Group.
Adoptée**

Post réunion – Mireille confirme que deux GIC de 100 000\$ chacun ont été placés en date du 28 août au taux de 4,35% avec IG Wealth Management.

c) Expansion Avant et après école Gabrielle Roy

L'ajout de 15 places aux services Avant et après école a été approuvé; les permis et la licence ont été obtenus à temps pour son ouverture le 27 août. Une section de la cuisine/caféteria de l'école a été accordée au CEPP pour son utilisation. (Photo dans le Drive :

https://drive.google.com/drive/folders/1wBxUNbjC7KLkaARW8Em7Vslu_Cf6WE_w?usp=sharing

i. Révision budgétaire

L'ajout de ce service, qui génère de nouveaux revenus, engendre également de nouveaux frais. Ni les revenus ni les frais n'ont été prévus dans le budget de cette année or une révision du budget est recommandée. Le budget révisé est dans le Drive.

Notez que les frais du prochain point, « Frais FPFA », sont inclus dans ce budget.

Proposition de l'adoption du budget révisé du service Avant et après école à Gabrielle-Roy 2024.

Adoptée

ii. Frais FPFA

La nouvelle entente de service en vigueur depuis début janvier, stipule que la FPFA charge des frais supplémentaires pour tout projet de développement. La trésorière se demande comment nous allons anticiper les frais « supplémentaires » dans les prochains budgets. La ligne budgétaire devrait être distincte afin de mieux prévoir les frais liés aux projets futurs. La trésorière suggère d'ajouter une ligne pour les frais imprévisibles qui reflèterait uniquement un budget pour des projets spéciaux, en augmentant le montant pour bien représenter des chiffres réalistes.

Proposition d'ajouter une ligne supplémentaire au budget afin d'anticiper les frais supplémentaires encourus pour des projets spéciaux 10 000\$ (honoraires professionnels).

Adoptée



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
 École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
 Courriel : direction@cepp.info

Extrait de l'entente :

Annexe D : Services supplémentaires

- Augmentation de la capacité de la licence
- Changement ou ajout de programme sur une licence

Selon l'entente, la FPFA devait fournir un devis au CA du CEPP avant d'aller de l'avant. Cette étape a malheureusement été échappée par la FPFA. Cela dit, le projet a pris 50 heures @ 75\$/h, pour un total de 3 750\$. La FPFA demande que le CEPP considère le remboursement de ces frais.

Tâches	No. d'heures	Cout (75\$/h)
Alberta Health Services : Assurer la conformité, coordonner la visite avec l'inspecteur.	8 heures	600\$
Permis avec la ville : Gestion des plans, assurer la conformité, remplir les applications, faire plusieurs suivis avec la ville pour la lettre d'occupation, assurer le paiement du permis.	8 heures	600\$
Pompier : Coordonner l'inspection, assurer la conformité, accueillir et accompagner l'inspecteur.	6 heures	450\$
Children's Services : Créer un plan d'aménagement, effectuer l'achat de matériel, déballer et monter le matériel et les meubles, gérer la variance de licence, coordonner la visite de l'inspecteur, accueillir et accompagner l'inspecteur.	28 heures (3,5 jours)	2 100\$
Total		3 750\$

Proposition d'accorder 3 750\$ à la FPFA pour leurs services d'accompagnement pour l'ouverture et l'expansion du service à l'école Gabrielle-Roy.

Adoptée

d) Ajustement cout de la vie pour les employés 10 ans et plus.

Les quatre employés du CEPP ayant plus de 10 ans de service ont rencontré Valérie en juin dernier pour discuter de leur salaire de base. Valérie leur a expliqué que le CEPP ne révisera pas l'échelle salariale, comme discuté par le CA en mai dernier. Ces employés ont exprimé leur mécontentement du fait qu'il n'y aura pas d'augmentation à leur salaire de base. Ils aimeraient obtenir une réponse écrite du Conseil d'administration confirmant cette position.

Cela dit, Mireille recommande d'accorder un ajustement aux employés ayant plus de 10 ans de service en reconnaissance de l'inflation d'environ 3%. Il faut noter que l'échelle salariale inclut une augmentation de 3% pour chaque année de service, ce qui sert parfois comme augmentation et parfois comme ajustement au cout de la vie.



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

Le budget adopté prévoit une augmentation du coût de la masse salariale de 3%. Par conséquent, accorder 3% aux employés ayant plus de 10 ans de service aurait un impact négligeable sur le budget global.

Le CA explore l'idée d'une augmentation pour long service, s'inspirant de plusieurs documents déjà disponibles dans certains services à travers la province.

Proposition d'une modification à la grille salariale afin d'ajouter une augmentation salariale de 5 % pour long service consécutif aux employés ayant franchi le cap de 15 ans de service, ainsi qu'une augmentation salariale de 5 % pour long service consécutif aux employés ayant franchi le cap de 20 ans de service.

Adoptée

e) Fermeture Belle Nature

Tout comme les frais FPFA pour le projet d'expansion à Gabrielle Roy, nous n'avons pas encore discuté des travaux supplémentaires engagés par la FPFA pour la fermeture de Belle Nature. La FPFA demande que les tâches, ainsi que les frais connexes, soient remboursées. On demande des précisions sur les frais encourus avant le 31 décembre 2023. Il est précisé que les heures et le service ont été effectués après le mois de janvier.

Tâches	No. d'heures	Coût (75\$/h)
Réaffectation des employés : Plan de transition, rencontre équipe, répondre aux inquiétudes, suivis.	10 heures	750\$
Relocalisation des familles : Plan de transition, communications spéciales, répondre aux questions et préoccupations, coordonner des visites aux autres centres, transfert et suivis.	12 heures	900\$
Redistribution du matériel : Travaux sur site (tri, emballage de matériel), coordonner la redistribution avec les autres centres, transport et livraison.	10 heures	750\$
Fermeture légale : Non renouvellement de la licence, Alberta Health, assurance, propriétaire, Children's Services.	8 heures	600\$
Total		3 000\$

Proposition d'accorder 3 000\$ à la FPFA pour leurs services d'accompagnement pour la fermeture du centre Belle Nature.

Adoptée



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

5. Vérification

La vérification est terminée et l'ébauche des états financiers est dans le Drive. Nous affichons un surplus de 77 004 \$ ce qui est loin du montant prévu dans le rapport du 30 juin. L'écart s'explique comme suit :

- LaBrie a fait des écritures d'ajustement avant de passer le dossier à la firme Bergeron, réduisant ainsi le surplus.
- Le vérificateur a identifié 45 820 \$ en revenu reçu en juillet qui ont été reportés en juin.
- Le vérificateur a identifié 99 244 \$ en dépenses comptabilisées en juillet et reportées en juin.

La directrice de la FPFA a expliqué les variances ajoutant qu'elle travaillera plus étroitement avec LaBrie afin de s'assurer que les écritures soient les plus exactes possibles pour la présentation des états financiers de l'an prochain.

Proposition de l'adoption des états financiers vérifiés de l'année 2023-2024.

Adoptée

6. Assemblée générale

La convocation pour l'AGA, ainsi qu'un plan de communication et de promotion, sont dans le Drive. Selon nos règlements, la convocation doit se faire au moins 14 jours avant l'AGA. On suggère d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant le recrutement des parents bénévoles pour le casino.

Il sera nécessaire de recruter un bon nombre de parents bénévoles, le poste de trésorier étant le plus difficile à combler.

Proposition que la convocation pour l'AGA soit signée par le président et envoyée aux membres deux semaines avant l'AGA.

Adoptée

7. Casino

Le Casino du CEPP aura lieu les 19 et 20 janvier 2025. Alexandre a gracieusement accepté d'agir en tant que Casino Chairperson – merci beaucoup.

Dans un premier temps, nous devons embaucher un Casino Advisor. Pour ce poste, Cristian Patilea, qui avait été retenu par le CEPP pour son Casino en 2022, est recommandé. M. Patilea remet une portion de son honoraire au CEPP sous forme de don. Il est très agréable et professionnel. La motion suivante a circulé par courriel, mais n'a pas été finalisée.

Proposition de l'embauche de Cristian Patilea à titre de Casino Advisor pour le Casino du CEPP qui aura lieu les 19 et 20 janvier 2025.

Adoptée

8. Compte de banque CEPP



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

Le CEPP a deux adhésions à Servus Credit Union, une qui pour le compte général et le compte casino, et le « Compte Parent » qui sert à tenir en fiducie les dépôts de sécurité des parents. La FPFA recommande de fermer le Compte Parent et de transférer les fonds dans le compte général. Pour les dépôts des parents, le logiciel EZKids prend en compte les fonds en fiducie et peut produire la liste des parents et leurs dépôts. Il n'est donc plus nécessaire de maintenir ces fonds dans un compte séparé.

Le Compte Parent contient deux montants : 31 772,92 \$ dans le compte général; et, 21 668,47 \$ en GIC d'un an renouvelable (la date de maturité est le 26 juin 2025 avec un taux d'intérêt de 1,4 %). Le total est de 53 441,39 \$.

Proposition de fermer le Compte Parent 1412949 Community Plan #1, de retirer le GIC et de transférer l'entièreté des fonds au compte général 1030527 General – Business Plan 60 #1.
Adoptée

9. Infrastructure Gabrielle-Roy

Lors de la dernière rencontre du conseil d'administration du CEPP, la FPFA a expliqué qu'elle travaille sur trois stratégies en réaction au conflit d'intérêts de la FPFA évoqué par le CSCN. Les trois stratégies sont :

1. *Enquêter auprès de Patrimoine canadien sur la nécessité d'un processus d'appel d'offres.*

La FPFA attend toujours une réponse à cette demande.

2. *Explorer la possibilité d'une étude conjointe avec le CSCN, la FPFA et Parallèle Alberta.*

La FPFA a présenté le concept et le fondement d'une telle étude à la réunion régulière du CSCN à la fin juin. Les trois directions générales (CSCN, FPFA et Parallèle Alberta) se sont rencontrées au début juillet pour établir les paramètres de l'étude. Lors de la rencontre, R. Lessard a demandé si la FPFA était prête à se retirer de l'étude vu qu'elle pourrait être perçue d'être en conflit d'intérêts. Selon lui, vu que la FPFA est fournisseuse de gestion de service de garde, elle ne peut pas être partenaire d'une étude du CSCN sur les fournisseurs. La FPFA s'est donc retiré de l'étude qui sera menée par le CSCN et Parallèle Alberta. Un appel d'offres pour identifier un consultant devait être affiché début août, mais nous attendons toujours ce développement.

Exemples de questions que l'étude devrait adresser :

- Comment profiter de ce financement pour améliorer les espaces en petite enfance dans les écoles existantes?
- Comment maximiser l'utilisation des espaces présentement dédiés à la petite enfance dans les écoles du CSCN?
- Comment créer de nouvelles espèces en petite enfance afin de libérer des espaces scolaires?



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

- L'offre d'une programmation prématernelle est-elle toujours pertinente comme stratégie de francisation, préparation à la vie scolaire et utilisation d'espace?
- Quel est le meilleur modèle de gestion pour l'offre de services à la petite enfance?

3. *Revoir le modèle de gestion des services par la FPFA pour les sociétés de parents.*

Le président a été informé du nouveau modèle et désire obtenir l'opinion du CA.

Le modèle est d'inverser la gestion des programmes de la Société de parents à la FPFA. C'est-à-dire que la FPFA serait détentrice de la licence d'opération et propriétaire des programmes. La FPFA voudrait mettre en place des comités consultatifs de parents pour chaque centre. Ce modèle ressemble davantage à celui des conseils d'école où le Conseil scolaire gère les écoles et les parents (conseil d'école) agissent comme aviseur à la direction d'école et au conseil scolaire. La gestion financière, ainsi que les risques financiers, serait assumée par la FPFA. Le CEPP maintiendrait son statut de Société, garderait sa licence casino et poursuivrait des activités de collecte de fonds pour répondre à des besoins comme l'aménagement de parc de jeux, payé des sorties, des artistes, des événements rassembleurs, la reconnaissance des éducateurs, etc. Chaque centre incorporait un comité consultatif de parents et aurait sa propre licence de casino. Autrement, il pourrait simplement avoir un comité consultatif.

La FPFA piloterait ce modèle dans la prochaine année. Le premier modèle est déjà mise en place avec la Société de la petite école à Legal. Le comité consultatif de parents n'est pas encore formé, car le service débute le 3 septembre.

Un membre mentionne que cela pourrait être une évolution du CEPP et que cela pourrait être une thématique à étudier par le CA cette année.

10. Rapports des coordonnateurs

Il n'y a pas de rapports des coordonnateurs vu la pause durant les mois d'été.

11. Rapport de la direction

a) Fermeture Belle Nature

La fermeture de Belle Nature est en cours. Le dernier des enfants a été transféré à la fin août, ainsi que les derniers employés. Le loyer est payé jusqu'à la fin septembre, donc nous avons quelques semaines pour vider le local. Nous avons réussi à répartir la majorité des jouets et des meubles aux autres centres du CEPP. Les équipements du terrain de jeu sont maintenant dans le parc À L'Aventure et au CEPP Gabrielle-Roy.

Il reste des meubles que nous ne voulons pas vendre, car ils sont en très bon état et seront utiles soit pour le nouveau centre à Sherwood Park, soit lors du déménagement du CEPP dans ses nouveaux locaux. Nous avons approché le Centre d'arts visuels de l'Alberta qui a un grand sous-sol et qui est prêt à louer un espace d'entreposage pour 100 \$ par mois. Les entrepôts commerciaux comme Sentinel Storage facturent environ 200 \$ par mois pour une entrepôt de



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
 École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
 Courriel : direction@cepp.info

grandeur insuffisante pour nos meubles. Une seule table à langer vaut 1 200 \$ et nous en avons trois en inventaire. Nous estimons que même si nous devons payer pour l'entreposage, cela sera moins coûteux que de vendre les meubles et de les racheter neufs dans un avenir relativement rapproché.

**Proposition de louer un espace d'entreposage au Centre d'arts visuels au taux de 100 \$ par mois pour l'excès de meubles du Centre Belle Nature.
 Adoptée**

- b) Le sous-sol à l'école Gabrielle-Roy est rempli de documents du CEPP dont une grande partie devront être détruite, car ils contiennent des informations personnelles sur les enfants et leurs familles. Par contre, d'autres sont des documents historiques qui doivent être envoyés aux Archives provinciales. Nous devons, dans les prochaines années, faire un grand ménage dans cette documentation avant le déménagement dans les nouveaux locaux, et certainement avant la démolition de l'école.

Un membre suggère de demander aux écoles secondaires francophones si des élèves voudraient faire un stage d'emploi.

- c) Inscriptions en date du 1^{er} septembre 2024. Le taux de vacance est à 14,1%. Depuis la fermeture de Belle Nature, le taux d'occupation a augmenté. En juin, le taux de vacances était autour de 17%. La direction de la FPPA mentionne que le tableau des places vacantes sera différent au mois d'octobre.

	Inscriptions au 1 ^{er} juin 2024	Inscriptions au 1 ^{er} sept 2024	Capacité	Places vacantes
Gabrielle-Roy préscolaire	84	80	84	4
À l'Aventure	16	10	16	6
À la Découverte	34	34	40	6
ALD AAE	19	21	23	2
GR AAE	38	49	55	6
La Mission AAE	20	23	30	7
Père-Lacombe AAE	9	7	15 (licence pour 27)	8
Notre-Dame AAE	26	26	30	4
Sainte-Jeanne- d'Arc AAE	36	38	38	0
Total	282	288	331	47
	82,4%	87%		14.1%

12. Varia



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

Un membre mentionne suggère d'ajouter un comité de parents spécifiquement à Gabrielle-Roy pour avoir des discussions avec la coordonnatrice et établir des échanges afin de réduire les frustrations des deux parties.

13. Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre sera déterminée par les membres élus suite à l'AGA. La semaine du 4 au 9 novembre est ciblée pour cette première rencontre.

14. Fin de la rencontre

La réunion prend fin à 21h07 par épuisement des points à l'ordre du jour.

ÉBAUCHE